

LA MAISON TANGENTE INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

LA MAISON TANGENTE INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
LA MAISON TANGENTE INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA MAISON TANGENTE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes à but non lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'intégralité des produits de dons, de pension et d'autofinancement d'activités. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020, les créances et les actifs nets présentés au bilan aux 31 mars 2021 et 2020 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

GOSSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 10 mai 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

LA MAISON TANGENTE INC.**BILAN****AU 31 MARS 2021**

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	349 628	262 163
Débiteurs (note 3)	34 334	37 972
Frais payés d'avance	<u>8 461</u>	<u>3 655</u>
	392 423	303 790
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>352 166</u>	<u>317 384</u>
	<u>744 589</u>	<u>621 174</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	92 672	60 949
Apports reportés (note 7)	42 822	36 272
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>10 853</u>	<u>10 354</u>
	146 347	107 575
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	143 400	149 737
DETTES À LONG TERME (note 9)	<u>55 318</u>	<u>29 671</u>
	<u>345 065</u>	<u>286 983</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	142 595	127 622
AFFECTÉ (note 10)	105 000	75 000
NON AFFECTÉ	<u>151 929</u>	<u>131 569</u>
	<u>399 524</u>	<u>334 191</u>
	<u>744 589</u>	<u>621 174</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

LA MAISON TANGENTE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Investi en Immobilisations \$	Affecté \$	Non affecté \$	2021 Total \$	2020 Total \$
Solde au début de l'exercice	127 622	75 000	131 569	334 191	267 125
Excédent des produits sur les charges	(17 734)	-	83 067	65 333	67 066
Perte sur disposition d'immobilisations	(3 272)	-	3 272	-	-
Acquisition d'immobilisations	55 788	-	(55 788)	-	-
Augmentation de la dette à long terme	(36 500)	-	36 500	-	-
Remboursement de la dette à long terme	10 354	-	(10 354)	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	6 337	-	(6 337)	-	-
Utilisation de l'exercice (note 10)	-	(35 000)	35 000	-	-
Affectation de l'exercice (note 10)	-	65 000	(65 000)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>142 595</u>	<u>105 000</u>	<u>151 929</u>	<u>399 524</u>	<u>334 191</u>

LA MAISON TANGENTE INC.**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021 \$	2020 \$
PRODUITS		
Centre intégré universitaire de Santé et de Service sociaux du Centre- Sud-de-l'Île-de-Montréal (PSOC)		
Mission globale	508 361	484 504
Subvention - COVID-19	41 652	-
Gouvernement du Canada		
Vers un chez soi	70 776	70 133
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) (note 9)	23 833	-
Subvention salariale d'urgence (Covid-19)	21 064	-
Emploi d'été Canada	8 422	9 959
Ville de Montréal - Fonds d'urgence	18 343	-
Mission Inclusion	39 696	42 318
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	23 685	-
Regroupement des Auberges du Coeur du Québec	14 933	20 622
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	6 337	7 398
Dons	101 056	115 178
Fondation de la Ville de Montréal - Fonds d'urgence	13 343	-
Pensions	28 479	35 056
Formation	2 037	2 322
Intérêts	1 574	2 253
Fondation des Auberges du coeur du Québec (FACQ)	450	1 500
Autofinancement	-	7 931
Hockey aide les sans abris	-	12 104
	<u>924 041</u>	<u>811 278</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	695 246	573 762
Projet Maison Tangente - Phase 2	25 501	-
Nourriture	20 910	24 684
Amortissement des immobilisations	17 734	13 205
Entretien et réparations	14 443	19 162
Téléphone et services publics	14 439	14 918
Assurances	14 369	11 608
Matériel et location d'équipement	9 099	11 921
Cotisations et abonnements	7 882	7 580
Administration	6 086	5 864
Formation	6 040	4 259
Transport	5 824	11 272
Honoraires professionnels	5 106	5 529
Loisirs et activités	4 055	7 722
Promotion et documentation	3 644	4 025
Perte sur disposition d'immobilisations	3 272	-
Frais bancaires	2 147	1 890
Photocopies et impressions	1 268	2 250
Intérêts sur l'hypothèque	834	1 009
Pharmacie et literie	809	2 148
Événement bénéfique	-	11 408
Site web	-	9 996
	<u>858 708</u>	<u>744 212</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>65 333</u>	<u>67 066</u>

LA MAISON TANGENTE INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	65 333	67 066
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	17 734	13 205
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 337)	(7 398)
Perte sur disposition d'immobilisations	<u>3 272</u>	<u>-</u>
	<u>80 002</u>	<u>72 873</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	3 638	(5 527)
Frais payés d'avance	(4 806)	(205)
Créditeurs	31 723	4 349
Apports reportés	<u>6 550</u>	<u>(8 101)</u>
	<u>37 105</u>	<u>(9 484)</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>117 107</u>	<u>63 389</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(55 788)</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	36 500	-
Diminution de la dette à long terme	<u>(10 354)</u>	<u>(10 124)</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	<u>26 146</u>	<u>(10 124)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	87 465	53 265
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>262 163</u>	<u>208 898</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>349 628</u></u>	<u><u>262 163</u></u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LA MAISON TANGENTE INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 mars 1987.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

établir et maintenir dans la région de Montréal un service d'hébergement pour jeunes en difficulté, en offrant à ces jeunes des ressources et des services susceptibles de contribuer à soulager leur pauvreté et à développer leur autonomie.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La principale estimation porte sur la durée de vie des immobilisations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Pensions

Les revenus de pension sont comptabilisés sur la durée de l'hébergement.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

Dans le cadre de son fonctionnement, l'organisme reçoit des apports sous forme de biens composés principalement d'items de literie et d'heures consacrées par des bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux / Périodes
Bâtiment	Amortissement dégressif	3 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	20 %
Équipement	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs et des dettes à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - DÉBITEURS

	2021 \$	2020 \$
Comptes à recevoir	1 552	-
Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance	17 601	16 987
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	8 062	-
Taxes à la consommation	4 531	5 755
Dons à recevoir	1 500	5 000
Regroupement des Auberges du Coeur du Québec	1 088	1 882
Centre intégré universitaire de Santé et de Service sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	-	8 348
	<u>34 334</u>	<u>37 972</u>

LA MAISON TANGENTE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

4 - IMMOBILISATIONS

	2021		2020	
	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	16 750	-	16 750	16 750
Bâtiment	567 506	284 437	283 069	291 824
Matériel roulant	47 727	6 364	41 363	3 272
Équipement	34 561	23 577	10 984	5 538
Équipement informatique	10 882	10 882	-	-
	<u>677 426</u>	<u>325 260</u>	<u>352 166</u>	<u>317 384</u>

5 - MARGE DE CRÉDIT

Au 31 mars 2021, l'organisme disposait d'une marge de crédit sur carte de crédit de 15 000 \$, renouvelable annuellement. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel majoré de 5,5 %. Au 31 mars 2021, aucun montant n'est prélevé sur cette marge de crédit.

6 - CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs	2 656	2 072
Salaires et vacances	75 754	47 556
Déductions à la source	8 886	6 001
Honoraires professionnels	5 320	5 320
Intérêts courus à payer	56	-
	<u>92 672</u>	<u>60 949</u>

LA MAISON TANGENTE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2020 \$	Encaissements \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2021 \$
Mission Inclusion	29 772	35 675	35 675	29 772
Hockey aide les sans abris	-	12 000	-	12 000
FACQ	-	1 500	450	1 050
Dons	<u>6 500</u>	<u>94 556</u>	<u>101 056</u>	<u>-</u>
	<u>36 272</u>	<u>143 731</u>	<u>137 181</u>	<u>42 822</u>

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus aux fins de rénovations à l'immeuble et d'acquisition d'équipements. L'amortissement est établi selon les mêmes conditions que l'amortissement de l'immobilisation correspondante.

	Solde au 31 mars 2020 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2021 \$
RHDC - Vers un chez soi	93 445	-	2 803	90 642
Fondation Home Dépôt	20 572	-	1 095	19 477
Hockey aide les sans abris	<u>35 720</u>	<u>-</u>	<u>2 439</u>	<u>33 281</u>
	<u>149 737</u>	<u>-</u>	<u>6 337</u>	<u>143 400</u>

LA MAISON TANGENTE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

9 - DETTES À LONG TERME

	2021 \$	2020 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Hypothèque, Société canadienne d'hypothèques et de logement, garantie par l'immeuble d'une valeur comptable nette de 299 819 \$ (308 574 \$ en 2020), remboursable par versements mensuels de 928 \$ incluant les intérêts au taux de 2,22 %, renouvelable en décembre 2023	29 671	40 025
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) ^(a)	<u>36 500</u>	<u>-</u>
	66 171	40 025
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>10 853</u>	<u>10 354</u>
	<u>55 318</u>	<u>29 671</u>

a) L'organisme a obtenu un prêt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. L'organisme prévoit rembourser ce prêt en totalité le 31 décembre 2022 et est raisonnablement certain de se conformer à toutes les conditions et de bénéficier d'une radiation de 20 000 \$. L'organisme a comptabilisé un montant de 20 000 \$ de subvention pour radiation du capital, un montant de 3 833 \$ de subvention sous forme d'un rabais d'intérêts sous le poste « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (CUEC) » et un montant de 333 \$ sous forme de charge d'intérêts sous la rubrique « Frais bancaires » dans les résultats de l'exercice.

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2022	10 583
2023	47 319
2024	8 269

LA MAISON TANGENTE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

10 - ACTIF NET AFFECTÉ

Lors de la réunion du 23 mars 2020, le conseil d'administration avait résolu d'affecter une somme supplémentaire de 40 000 \$ aux sommes de l'actif net déjà affectées de l'exercice 2019. Cette résolution était pour les rénovations du bâtiment (10 000 \$), pour le remplacement éventuel de la camionnette (10 000 \$) et pour la création du fonds d'urgence - COVID-19 (20 000 \$).

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 65 000 \$ pour les nouveaux locaux administratifs.

L'actif net grevé d'affectation interne ne peut être utilisé à d'autre fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration. Voici l'état des fonds constitués au 31 mars 2021 :

	<u>Solde au 31 mars 2020</u>	<u>Affectations de l'exercice</u>	<u>Utilisation de l'exercice</u>	<u>Solde au 31 mars 2021</u>
Locaux administratifs	-	65 000	-	65 000
Rénovations - Bâtiment	20 000	-	-	20 000
Fonds d'urgence - COVID-19	20 000	-	-	20 000
Remplacement de la camionnette	<u>35 000</u>	-	<u>(35 000)</u>	<u>-</u>
	<u><u>75 000</u></u>	<u><u>65 000</u></u>	<u><u>(35 000)</u></u>	<u><u>105 000</u></u>

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque en raison de sa dette à long terme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité en lien avec ses créiteurs et ses dettes à long terme.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des passifs financiers.

L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.